

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISANT TOUTS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FERMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera cessé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FERMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Le départ de Notre Saint Père le Pape, de Rome; l'autorité du Pape, comme évêque de Rome, est méconnue et foulée aux pieds dans Rome même où Sa Sainteté est criminellement insultée.—Onésime Gauthier, Eor., député du comté de Charlevoix, président du Comité de l'agriculture et de la colonisation à l'Assemblée Législative de Québec.—Débats sur la colonisation, à l'Assemblée Législative de Québec.

Cauterie Agricole : Traitement des fumiers (Suite).

Sujets divers : Les membres du Cercle agricole de St-Agapit de Beaurivage en visite à Ste-Anne de la Pocatière.—Quelques détails importants sur la qualité des laines.

Choses et autres : Durabilité des pianos de la manufacture de MM. Hazeltou.—Conseils donnés aux propriétaires de fromageries de la Province de Québec.—Sortie des abeilles.

Recettes : Prescriptions pharmaceutiques pour les chevaux : Liniment pour les chevaux couronnés.—Onguent digestif pour panser les fistules au garot.—Onguent pour faciliter la suppuration.

Séance donnée par la "Société Saint-Louis de Gonzague," au Collège Ste-Anne.—Nous donnerons, au prochain numéro de la Gazette des Campagnes, un compte-rendu de cette intéressante séance des élèves du Cours commercial.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval; des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les veillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvreau, Ger., N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"Le monton," traité pratique sur l'élevage des montons au Canada, par Engueu Casgrain, Ger., arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Lettres sur la vie rurale," par M. Victor de Tracy.—Prix, 60 cts.

"Le vétérinaire pratique" traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

Le départ du Pape de Rome.—Plusieurs journaux catholiques, —l'Univers, le Monde, le Français, la Défense, —reçoivent de Rome des nouvelles qui tendent à représenter comme probable, et même comme prochain, le départ du Pape.

La situation douloureuse faite au Vicaire de Jésus-Christ, les empiétements successifs et calculés du gouvernement subalpin contre la liberté de l'Eglise, l'arrêt spoliateur rendu récemment contre la congrégation de la Propagande, donnent, hélas! à ces alarmantes rumeurs un grand caractère de vraisemblance... La Révolution se montre à Rome ce qu'elle est partout : antichrétienne dans son essence. Il devient de plus en plus évident qu'elle n'a attaqué le pouvoir temporel du Souverain que pour mieux opprimer la liberté spirituelle du Pontife. Dans cette situation, il faut évidemment prévoir le cas où la liberté et la sécurité personnelles du Pape, pouvant être menacées, les dernières garanties de la liberté religieuse des catholiques risqueraient de sombrer dans un crime ou dans un guot apens.

Sa Sainteté Léon XIII et le Sacré Collège sont les meilleurs juges des périls de la situation et des résolutions à prendre. Il serait téméraire de vouloir émettre ici des prévisions, à plus forte raison de hasarder des conseils. La politique des Papes s'élève d'ailleurs à des hauteurs bien supérieures aux combinaisons et aux intrigues de la diplomatie purement humaine. Ce que le Chef de l'Eglise poursuit avant tout, c'est le salut des âmes et la liberté de la vérité.

Quant aux fidèles, ils accompliront le devoir de la piété filiale, et ils répondront certainement au vœu du Pasteur suprême en redoublant de prières à l'heure critique que nous traversons. Oui, prions pour notre Pontife Léon! Que Dieu le conserve, le fortifie, lui donne le bonheur et la paix, le préserve des embûches de ses ennemis!